

Institution	(1) Nombre d'em- ployés cana- diens	(2) Nombre To- tal d'em- ployés <sup>1</sup>	(3) Existence d'une statis- tique par nationalité	(4) Budget Total 1965 (\$ É.-U.)	(5) Contri- bution du Canada %
Organisation des Nations Unies	197	8934	Oui	99,757,520	3.17
Organisation internationale du Travail	33	1900	Non publiée	19,304,347	3.36
Organisation mondiale de la santé	60	2965	"	39,507,000	2.83
Union internationale des télécommunications	3	406	"	4,952,894	3.26
Organisation météorologique mondiale	3	131	"	1,768,745	2.63
Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime	0	64	Oui	828,500	1.60
Agence internationale de l'énergie atomique	15	603	Non publiée	7,938,000	2.87
UNESCO	17	2636	"	23,896,058	2.98
Organisation internationale de l'aviation civile	240	532	"	6,429,671	4.51
Fonds monétaire international	40	743	"	N/A	N/A
Banque internationale <sup>2</sup>	} 81	1214	"	"	"
Association internationale pour le développement			"	"	"
Société financière internationale			"	"	"
Union postale universelle	1	64	"	1,221,181	2.69
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture	91	4209	Oui	20,797,588	4.15
OTAN <sup>3</sup>	7	922	Oui	9,829,572	5.8

<sup>1</sup> Les chiffres ci-dessus ont été fournis par les institutions dont il s'agit et portent sur toutes les classes d'employés. Aux niveaux inférieurs, particulièrement dans le cas des sténographes et des commis, une proportion assez forte des employés sont des nationaux du pays où sont situés le siège et les services principaux de l'institution.

<sup>2</sup> Le Canada a versé intégralement sa souscription au FMI, à la BIRD et à la SFI, et il n'a pas eu, par conséquent, à opérer de versements en 1965. Dans le cas de l'AID, sur les \$15,027,012 promis, qui constituent le premier versement sur la contribution supplémentaire du Canada aux ressources de l'Association, il a été tiré \$13,274,518 en 1965. Une nouvelle tranche de \$2,500,000 a été tirée en janvier 1966.

<sup>3</sup> Le SHAPE est un quartier général militaire international auquel les gouvernements des États membres affectent un personnel, tiré en général de leurs forces armées, pour y faire un temps de service. La plus grande partie de son personnel n'est donc pas employé sur le même pied que celui des autres institutions ci-dessus.

#### LES EMPLOYÉS D'ENTREPRISES DE CONSTRUCTION

##### Question n° 1077—M. Lind:

1. Combien de fois, depuis le 30 juin 1963 jusqu'à présent, le ministère des Travaux publics (Direction d'Ottawa et Commission de la capitale nationale) a-t-il eu recours aux services des sociétés suivantes, a) *Pillar Construction Ltd.*, Ottawa, b) *J. P. Statham Construction Ltd.*, Ottawa, c) *Lanctot Construction Company*, Ottawa, d) *Beaver Construction Ltd.*, Montréal?

[L'hon. M. Martin.]

2. Dans chaque cas, quel était le montant de la soumission initiale pour chaque contrat?

3. Dans chaque cas, quel a été le dernier versement total pour chaque contrat, y compris tous frais supplémentaires?

L'hon. George J. McIlraith (ministre des Travaux publics):

1. Tous les contrats adjugés depuis le 30 juin 1963 et terminés avant le 17 mars 1966: